

---

## ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 25 SEPTEMBRE 2018 : PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS ET DÉCISIONS

---

### 1. Rencontres et échanges avec les Ministres-présidents et WBI

La rencontre trimestrielle du Bureau du CWBCI avec la **Task Force Coopération au développement de WBI (6/7/18)** a porté sur les prochaines missions du CWBCI, les Etats généraux de WBI, le suivi et la planification de différentes rencontres et le calendrier des appels à projets de coopération bilatérale indirecte.

Lors de la rencontre d'une délégation du CWBCI avec le **Ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles (12/9/18)**, Rudy Demotte a marqué son intérêt pour le Conseil et ce qu'il peut apporter à la politique de coopération internationale. Les échanges ont porté notamment sur l'évolution des modèles coopératifs, la question identitaire et culturelle dans la coopération et les liens entre développement économique, protection sociale, Etat civil, aménagement du territoire, ... La délégation a présenté son mémorandum en vue des élections communales et provinciales 2018.

**Une rencontre au cabinet du Ministre-président wallon** a permis de présenter le Conseil. Willy Borsus a décliné l'invitation à une assemblée plénière en 2018 pour des raisons d'agenda. Un mécanisme d'échanges réguliers n'a pas encore pu être mis en place.

L'assemblée plénière valide la proposition d'ordre du jour pour la **réunion avec Pascale Delcomminette et la Task Force Coopération au développement WBI (2/10/18)**.

2. Utilisation du budget du CWBCI : La réforme du CWBCI a mené à un recentrage sur sa mission politique et à moins d'actions vers le public. De nouvelles pistes sont explorées en vue de l'élaboration du plan d'actions 2019. Un membre du Bureau sera désigné pour assurer le suivi de la trésorerie.

### 3. Missions 2019 : Maroc et Guinée Conakry

**Mission en Guinée Conakry** : La décision d'effectuer une mission du CWBCI en Guinée Conakry, pays de coopération pilote de Wallonie-Bruxelles, a été prise à l'assemblée plénière du 22/05/2018. En fonction du calendrier de signature de l'accord de coopération entre la Guinée, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne et de définition du programme de coopération, la mission du CWBCI est fixée du 28 au 31/01/2019. Elle aura notamment pour objectifs une meilleure connaissance des enjeux actuels et de la société civile guinéenne pour rendre compte aux acteurs qui souhaiteraient entamer un partenariat ainsi que la formulation de propositions de synergies.

**Mission au Maroc** : A l'occasion des 20 ans de la coopération Wallonie-Bruxelles avec le Maroc, la mission du CWBCI aura lieu du 25 au 28 mars 2019 et sera l'occasion de mener une réflexion sur l'évolution de cette coopération et de mettre en lumière le travail des acteurs.

4. Mémorandum CWBCI 2018 : Le mémorandum pour des communes et provinces plus justes, solidaires et équitables a été envoyé aux partis politiques, aux gouvernements et parlements de la Wallonie, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Communauté germanophone et de la COCOF et à l'ensemble des communes wallonnes et bruxelloises. Il est consultable via ce [lien](#).

5. Rotation du Bureau : En application de l'art. 3 §2 de l'accord de coopération et de l'art 8 du ROI, après l'assemblée plénière du 25/9, le Bureau sera composé de : Arnaud Zacharie (président), Alain Coheur (vice-président) et Annick de Ruyver (vice-présidente).